

XV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Dakar (Sénégal), les 29 et 30 novembre 2014



Résolution sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone

Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 29 et 30 novembre 2014 à Dakar, au Sénégal, à l'occasion du XV^e Sommet de la Francophonie,

Saluant l'évolution positive constatée dans certains de nos États membres en situation de sortie de crise ou de transition démocratique ;

Réaffirmant notre engagement à agir avec détermination en faveur de la consolidation de la paix et de la stabilité, du renforcement de l'État de droit et du respect de la démocratie et des droits de l'Homme afin de prévenir les crises et les conflits ;

Préoccupés néanmoins par la persistance de situations de crises et de conflits dans l'espace francophone ;

Reconnaissant les défis auxquels sont confrontés certains de nos États membres quant à leur développement démocratique ;

Réitérant notre attachement au respect des instruments de référence de la Francophonie que sont la Déclaration de Bamako et celle de Saint-Boniface ;

Encourageons l'Organisation internationale de la Francophonie à poursuivre son action en matière de prévention et de règlement des crises et des conflits, et d'accompagnement des transitions, dans le respect de la Charte de l'Organisation des Nations unies et des normes et principes du droit international ;

Prenons acte de l'évolution de la situation au **Burkina Faso** ;

Saluons la désignation de M. Michel Kafando comme président de la transition ;

Soulignons que le retour à l'ordre constitutionnel et le respect des institutions doivent aboutir d'ici douze mois au plus tard à des élections présidentielle et législatives ;

Saluons le sens des responsabilités dont a fait preuve l'ensemble des parties prenantes burkinabè et sa détermination à s'engager résolument dans la conduite d'une transition démocratique et consensuelle, dans le respect des droits de l'Homme et des libertés individuelles ;

Nous félicitons du rôle de facilitation joué notamment par la Cédéao, l'Union africaine et l'ONU, les encourageons, ainsi que les partenaires internationaux, à poursuivre leur soutien au processus de transition inclusif dans les délais convenus et invitons en particulier la Francophonie à apporter son appui aux efforts engagés par les parties burkinabè pour la tenue d'élections libres, fiables, transparentes et inclusives ;

Appelons à la réconciliation nationale nécessaire pour une paix durable en **République centrafricaine**, où la situation sécuritaire et humanitaire demeure préoccupante ;

Demandons à toutes les parties prenantes centrafricaines de s'investir résolument en faveur d'un dialogue politique inclusif afin de créer les conditions d'une coexistence pacifique entre les différentes communautés et de travailler collectivement à la reconstruction du pays et à l'établissement d'une paix durable ;

Saluons la signature, le 23 juillet 2014 à Brazzaville, de l'accord de cessation des hostilités en vue du rétablissement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national et du respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire, et exhortons tous les signataires à mettre pleinement en application cet accord ;

Appelons les autorités centrafricaines à s'engager résolument dans le renforcement du système judiciaire en faveur de la lutte contre l'impunité et à traduire en justice les auteurs de violations des droits de l'Homme et du droit humanitaire ;

Encourageons les autorités de la transition à tout mettre en œuvre pour créer les conditions d'une sortie de crise consensuelle et permettre l'organisation d'élections libres, fiables, transparentes et inclusives ;

Saluons à cet égard les efforts déployés par les autorités de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CÉMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC), et par l'Union africaine ;

Nous félicitons du déploiement de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) et de la Mission européenne Eufor-RCA, et encourageons la communauté internationale, y compris la Francophonie, à apporter à la Minusca l'appui nécessaire pour la conduite efficace de son mandat ;

Exprimons notre vive préoccupation face à la situation en **mer de Chine méridionale** et appelons les parties concernées à observer la plus grande retenue et à régler leurs différends de manière pacifique, conformément au droit international, y compris la Convention des Nations unies de 1982 sur le droit de la mer ;

Saluons les efforts visant à contribuer au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité, ainsi que de la liberté et de la sécurité de navigation maritime et aérienne dans la région ;

Exprimons notre vive préoccupation face aux violations des droits de l'Homme, notamment les atteintes à la liberté d'opinion et d'expression ainsi qu'à la liberté d'association et de rassemblement pacifique, en **Thaïlande** depuis le coup d'État perpétré par la junte militaire le 22 mai 2014 ;

Appelons instamment les autorités thaïlandaises à prendre toutes les mesures nécessaires pour le retour à l'ordre constitutionnel et le rétablissement de l'État de droit par l'organisation d'élections libres, fiables, transparentes et démocratiques ;

Réaffirmons notre attachement au respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de **l'Ukraine**, au principe de la résolution des conflits par des moyens pacifiques afin d'instaurer la stabilité et de renforcer le bon voisinage entre les États ;

Saluons la conclusion récente des accords de Minsk et du mémorandum de paix, récemment signés entre l'Ukraine, la Russie, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et les séparatistes du Sud-Est de l'Ukraine, et appelons à leur respect et à leur mise en œuvre ;

Encourageons toutes les parties prenantes et les partenaires internationaux à poursuivre leurs efforts afin de parvenir au règlement définitif de la crise et au rétablissement durable de la paix dans le pays ;

Saluons les efforts des acteurs et des autorités de la République de **Madagascar**, qui ont permis la bonne tenue des élections présidentielle et législatives et le retour à l'ordre constitutionnel, et nous réjouissons du retour de Madagascar au sein des instances de la Francophonie ;

Encourageons les nouvelles autorités et les acteurs politiques et sociaux malgaches à tout mettre en œuvre pour consolider la démocratie, l'État de droit, la bonne gouvernance, la paix, la stabilité, la réconciliation et l'unité nationales ;

Appuyons les efforts du gouvernement en vue de la relance du développement socio-économique du pays et exhortons les partenaires internationaux à soutenir cette dynamique ;

Saluons le retour du **Mali** au sein des instances de la Francophonie et invitons les autorités et acteurs maliens à renforcer le dialogue afin de créer les conditions du rétablissement durable de l'autorité de l'État et de la sécurité sur l'ensemble du territoire ;

Soutenons le dialogue inter-malien engagé à Alger en juillet 2014 et demandons à toutes les parties prenantes d'œuvrer, sans réserve et dans un esprit consensuel, à la signature d'un accord définitif ;

Demandons à la communauté internationale d'apporter un concours significatif aux efforts du gouvernement en faveur du renforcement de la démocratie et de l'État de droit, nécessaires au développement économique et social du pays ;

Félicitons la **Guinée-Bissau** pour le bon déroulement des élections présidentielle et législatives en avril et en mai 2014, saluons son retour au sein des instances de la Francophonie et apportons notre plein appui aux nouvelles autorités pour la relance économique du pays ;

Encourageons les parties bissau-guinéennes à mettre en œuvre, de manière consensuelle, les réformes dans les domaines de la justice, de l'armée, de la gouvernance, des institutions de l'État de droit et à consolider la démocratie et la paix ;

Saluons les efforts déployés par les partenaires internationaux pour la stabilisation du pays et exprimons notre reconnaissance à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pour le déploiement d'une force militaire et l'accompagnement du processus de réforme du secteur de sécurité ;

Rappelons la disponibilité de la Francophonie à apporter son assistance aux autorités et institutions bissau-guinéennes ;

Exprimons notre vive préoccupation à l'égard de la multiplication des pressions sur le **Liban**, aux plans humanitaire, socioéconomique et sécuritaire, du fait des conflits armés dans les pays voisins et dont l'intensité s'amplifie de jour en jour ;

Conscients que l'afflux massif de ressortissants syriens sur son territoire constitue un fardeau sans précédent, au point qu'un tiers de la population du pays est désormais constitué d'étrangers, réitérons notre soutien au Liban dans ses efforts pour faire face à cette situation et décidons de renforcer notre appui à la souveraineté, à la stabilité et à l'intégrité territoriale du

Liban, dont nous saluons les valeurs d'ouverture, d'inclusion, de diversité religieuse, culturelle et politique, fondement même de cet État ;

Déplorons la division qui perdure sur l'île de **Chypre** depuis trop longtemps, saluons l'engagement déterminé du gouvernement de la République de Chypre et appuyons les efforts des Nations unies pour trouver une solution durable, globale et juste au problème chypriote et réunifier Chypre, son peuple et ses institutions ;

Demandons l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, et notamment la résolution 1251 (29 juin 1999), afin d'aboutir à un État de Chypre doté d'une souveraineté, d'une personnalité internationale et d'une citoyenneté uniques, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance garanties, composé de deux communautés politiquement égales, telles qu'elles sont décrites dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, au sein d'une fédération bicommunautaire et bizonale, et excluant toute forme de partition ou d'union avec un autre pays ;

Soulignons l'importance d'éviter toute forme de déclarations et d'actions qui pourraient augmenter les tensions et la nécessité d'instaurer un climat de confiance afin de faciliter la poursuite du processus de négociation ;

Affirmons notre plein soutien aux efforts des co-présidents du Groupe de Minsk de l'OSCE en vue du règlement pacifique du conflit du **Haut-Karabagh** ;

Appelons toutes les parties au conflit à s'abstenir de toute tentative de recours à la menace ou à l'emploi de la force qui risquerait de compromettre l'avenir du processus de paix, et les invitons à poursuivre les négociations sur la base des principes proposés par les co-présidents du Groupe de Minsk, comme un ensemble indivisible, en particulier ceux qui se rapportent au non recours à la force ou à la menace de la force, à l'intégrité territoriale, à l'égalité de droits et à l'autodétermination des peuples comme fondement d'une solution équilibrée et durable à ce conflit ;

Réaffirmons notre soutien à la République de **Moldavie** dans ses réformes démocratiques et dans ses efforts pour préserver sa souveraineté et son intégrité territoriale au sein des frontières internationalement reconnues et saluons la détermination de son gouvernement à résoudre par des moyens politiques le conflit transnistrien dans le format des négociations « 5+2 » existant ;

Réaffirmons notre soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la **Géorgie** ainsi qu'à l'inviolabilité de ses frontières internationalement reconnues et soulignons l'utilité de la poursuite d'un dialogue pour trouver une issue pacifique au conflit ;

Appelons les parties signataires de l'accord de cessez-le-feu du 12 août 2008 à mettre en œuvre pleinement et inconditionnellement tous les points de l'accord et les invitons à poursuivre les discussions internationales de Genève afin de résoudre les problèmes politiques et humanitaires.